

## COMPTE-RENDU DE REUNION CAD'E.A.U.

du 13 décembre 2019 à LORGUES.

La réunion de ce jour est accueillie dans les locaux de l'association OASIS à Lorgues, 209 rue de la canal.

Président de séance : Gérard Toussan

Présents : Jean-Bernard Almela, Jean-Claude Schaechter, François Dehlinger, Sophie Schonert, Marc Soriano, Gérard Toussan, Sophie Tabarly.

Excusés : Louis Clavier, Michele Perez, Francine Kopp, Alain

### **1 Approbation du CR de la réunion du 06/11/2019 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne sur le site web de l'association.

### **2 Point sur les finances de l'association :**

Jean Bernard informe les membres qu'à l'occasion de la dernière réunion publique à Lorgues, il a enregistré 4 nouvelles adhésions et récupéré 5 cotisations. Soit 9 règlements de cotisation.

- Dons : 95 euros lors de cette même réunion.

Solde de 217,16 euros

- produit des ventes des ouvrages de G. Amard : 10 euros

Soit un total de **227,16 euros**.

Pour l'assurance à la MAIF, la cotisation à payer est de 117,57 euros pour 2020.

Adhérent : à ce jour 48 dont 15 administrateurs.

Il est proposé de solliciter tous les membres en début d'année. (Jean Bernard fera le courrier pour appel à cotisation.)

### **3 Bilan des contrats des différentes communes actuellement en DSP :**

Claviers : Veolia de 2017 à 2021. (avant avec la Saur)

Châteaudouble : Veolia de 2018 à 2028. (avant avec la saur)

La Motte : Sont toujours en régie à ce jour , mais le maire serait favorable à la DSP.

Salernes : DSP jusqu'à fin 2022.

Flayosc : DSP fin 2021.

Draguignan : DSP veolia jusqu'à fin 2031.

Trans et Sillans : ?? ( a voir).

#### **4 CR de la réunion du comité de suivi et contrôle de la DSP eau à Salernes sur la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement à la DPVA.**

Jean Claude a assisté à la réunion de la commission de l'eau hier.

La DPVA met en place un conseil d'exploitation qui comprend les 10 communes en régie.  
CAD' EAU est nommé comme membre.

Toutes les communes qui sont en DSP pourront intégrer le conseil si repassent en régie.  
Une autre association est membre, il faudrait l'identifier pour la rencontrer.

François a eu connaissance de la convention type avec DPVA.

Problème : Le surplus du budget « eau » peut rester aux mairies mais dans ce cas retourne au budget commun communal.

#### **5 Point sur le projet de loi modifiant la loi NOTRE :**

L'assemblée nationale a rétabli le projet initial, seul la modification sur le tarif social a été retenue !

Le texte doit passer en commission mixte paritaire le 18 décembre.

(Quid de la question du pluvial.)

#### **6 CR par Marie Pierre Delavau de la réunion publique du 14 novembre animée par Gabriel Amard :**

Ce CR a été mis en ligne.

Gérard précise que cette réunion publique a été bénéfique pour l'association de part notamment sa prise en compte par la presse.

Il faudrait préciser comment et qui contacter à Var Matin. ..

#### **7 Questions diverses :**

Jean Claude propose de programmer un film « le chant de l'eau » au cinéma la tomette au printemps.

Autre film intéressant : Aquarella.

- autre idée : Se rapprocher des autres collectifs, comme par ex, « eau bien commun paca ».

- Se déclarer d'utilité publique ?

**Prochaine réunion : le 17 janvier 2020. (Lieu à définir)**